



divorce pour faute et garde enfant

Par **tatainquiete**, le **02/02/2009 à 14:39**

Ma belle-soeur a quitté le domicile conjugal pour aller habiter avec son amant (son amant est le mari de sa mère (donc son beau père), décédée en avril dernier...).

Mon frère souhaite demander le divorce et la garde totale de leur fils âgé de 4 ans. Mon neveu est scolarisé dans une école de la commune du domicile de son père et sa mère habite maintenant à 50 km.

Quels sont ses recours ?

Merci

Par **jeetendra**, le **02/02/2009 à 14:45**

bonjour, que le conjoint "trompé" prenne un avocat c'est indispensable pour divorcer (divorce pour faute), à mon humble avis l'infidélité du conjoint ne suffira pas pour qu'il se voit retirer la garde de l'enfant, ce qui compte pour la Loi c'est l'intérêt de l'enfant à entretenir des relations avec ses deux parents même divorcés ou séparés, cordialement

Par **tatainquiete**, le **02/02/2009 à 14:51**

Merci de votre réponse.